

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 21 Septembre.

Dimanche dernier, dans toutes les communes de France appelées par la nouvelle loi d'organisation municipale à élire les maires et les adjoints, on a procédé aux élections partielles pour combler les vides que des causes diverses avaient pu faire dans les conseils municipaux. Ces élections se sont accomplies avec le plus grand calme.

D'après les renseignements connus jusqu'ici, elles n'ont point en général revêtu ce caractère politique, qui malheureusement dénaturé trop souvent les votes purement communaux, et prive ainsi l'administration d'hommes utiles, et même parfois nécessaires.

D'ailleurs, à quelques exceptions près, les communes qui ne sont pas chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton, ne comptent point parmi leurs habitants un personnel d'hommes d'affaires assez considérable pour que leurs opinions politiques soient une raison suffisante de leur ouvrir ou leur fermer les portes du conseil municipal. Pour si mince que soit le budget de ces communes, il n'en demande pas moins à être sérieusement géré, et même l'exiguïté de leurs ressources leur interdit plus qu'aux autres tout ce qui, de près ou de loin, peut ressembler à de l'indifférence ou à du gaspillage. C'est cette préoccupation de la bonne administration des deniers communaux et de la vigilante sauvegarde des intérêts de la commune qui, généralement, dicte les choix dans les élections municipales. Lorsqu'il s'agit de plus de trouver le meilleur maire parmi les conseillers municipaux élus, la même préoccupation ne peut que s'imposer avec plus de force encore. Il y a tout lieu de croire que c'est presque exclusivement sous son influence qu'ont été faites les élections de dimanche, et rien ne saurait être plus favorable à l'avenir de nos franchises communales.

CORRESPONDANCE

Versailles, 19 septembre.

Ce matin, à 6 h. 1/4, le président de la République a traversé notre gare, se dirigeant sur Houdan où il est arrivé à 7 heures. Le maréchal était accompagné du général Berthaut, ministre de la guerre, de ses deux aides-de-camp, le général marquis d'Abzac et le colonel Broye, de ses officiers d'ordonnance, MM. de Vaulgremant et de La Panouse; enfin de M. de Lacmaria, capitaine d'état major, chef de cabinet du ministre de la guerre.

A leur arrivée à Houdan, le Maréchal et le ministre de la guerre ont été reçus par le général Deligny, commandant le 4^e corps, accompagné de son état-major, par le général duc de Nemours, le comte de Leusse, le préfet, le sous-préfet, le maire et le conseil municipal.

Le maire a prononcé une courte allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue au président de la République.

Le Maréchal est monté aussitôt à cheval et s'est dirigé avec sa suite vers le champ des manœuvres.

Le maréchal a offert un déjeuner auquel, outre sa maison militaire, ont assisté le ministre de la guerre, le maréchal Canrobert, le duc de Nemours, les attachés militaires anglais, russe, autrichien et allemand. Les généraux Lebrun et Deligny, les officiers généraux du 3^e corps et le duc de Chartres.

Cette après-midi, continuation des manœuvres.

On n'a encore que très peu de renseignements sur les élections municipales. On attend que les préfets aient envoyé des résultats complets pour faire un travail d'ensemble. Dans les environs de Paris, les radicaux, comme on devait s'y attendre, ont eu l'avantage. Il est vrai que les conservateurs leur ont déblayé le chemin. car, dimanche, comme toujours, la plupart se sont abstenus et n'ont pas osé engager la lutte.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. de Marcère serait de retour à Paris à la fin de cette semaine. Rien jusqu'ici ne permet de supposer que le ministre de l'intérieur avance l'époque fixée pour son retour qui doit avoir lieu le 28 ou le 29 septembre.

Dans mes dernières lettres, je vous ai fort peu parlé du fameux document publié par M. E. de Girardin, dans le journal la France. Je m'étais contenté de vous dire que ce document était apocryphe et qu'on n'en avait jamais douté un seul instant dans les cercles diplomatiques. Aujourd'hui, la Gazette de Cologne publie un télégramme de Berlin qui, certainement, ne fera pas plaisir à M. de Girardin.

Cette dépêche, évidemment de source officieuse, dit que le Moniteur officiel de l'empire ne publiera aucun démenti concernant le document reproduit par la France, parce que le gouvernement ne veut pas faire à cette publication l'honneur d'un démenti officiel. Ce document est apocryphe comme on peut l'assurer. Certains signes extérieurs prouvent, du reste, qu'on a affaire à un faux document. Dans une pièce authentique, on aurait certainement écrit le nom de Bismark avec un ck.

Aussi, M. de Girardin, de mystificateur, passe au rôle beaucoup moins brillant de mystifié. Puisse-t-il ne pas avoir payé trop cher sa confiance!

D'autre part, on assure que le prince Orloff a demandé à son gouvernement s'il devait réclamer des poursuites contre la France, pour la publication du fameux traité. On attend actuellement la réponse

de l'empereur, qui est à Livadia.

Peu de nouvelles aujourd'hui sur les affaires d'Orient. Les hostilités sont suspendues de fait depuis vendredi; toutefois, si l'on en croit une dépêche du général Tcherniaïeff, les Turcs auraient violé l'armistice et auraient dirigé dimanche une violente attaque contre Bolovitch.

D'un autre côté, les craintes de massacres deviennent de jour en jour plus vives: il y a souvent des attaques isolées et l'on se rappelle que les Turcs sont tous armés jusqu'aux dents, tandis que les chrétiens n'ont pas une arme à leur disposition. On conviendra que la situation est grave et qu'il est temps que les puissances interviennent d'une manière efficace.

Enfin, car je dois vous tenir au courant de tous les bruits, on dit aussi que la Russie commence à trouver que la Serbie abuse un peu trop du concours bienveillant qu'elle lui prête. On dit même que le gouvernement russe, tout en défendant les droits des chrétiens de Turquie, avait peu d'espoir à appuyer les prétentions de la Serbie en ce qu'elles ont d'excessif.

REVUE DES JOURNAUX

Gazette de France.

L'opinion se préoccupe, à juste titre, des graves éventualités auxquelles peut donner lieu la question d'Orient. On se demande chaque jour avec inquiétude si la crise actuelle doit aboutir à une conflagration européenne. Les complications présentes ne doivent pas toutefois absorber notre attention au point de nous faire oublier les antécédents et les origines de la situation, de nous empêcher de rechercher à qui en incombe la responsabilité.

Il y a bien des années que la « question d'Orient » est posée. Mais l'effacement auquel la France se trouve réduite, par suite des événements de 1870 et 1871, donne à la phase actuelle de cette question un caractère tout spécial.

En 1840, en 1855 l'équilibre établi entre les grandes puissances de l'Europe par les traités de 1815, bien que déjà fort ébranlé par les révolutions, subsistait toujours. Il n'en reste plus rien aujourd'hui, et la question d'Orient se présente dans des conditions nouvelles. La France n'a pas seulement subi des désastres qui la relèguent, pour le moment, à l'arrière-plan; toutes les limites territoriales de l'Europe ont été profondément changées; la plupart des Etats dont l'existence avait été consacrée par les traités de 1815 ont disparu; de nouvelles puissances se sont élevées sur leurs ruines. Ce qui est bien plus grave, de nouveaux principes se sont introduits dans la politique et dans la diplomatie.

On n'invoque plus aujourd'hui, en effet, comme autrefois, dans les contestations internationales, ce droit traditionnel, positif, fondé sur les traités, qui était regardé comme souverain il y a cinquante ans. Un droit nouveau a surgi, si l'on peut accoupler deux mots aussi contra-

dictoires; le vieux droit public a dû céder la place à ce qu'on a décoré du titre pompeux de principe des races, des langues ou des nationalités.

C'est au nom du principe des nationalités que l'équilibre de l'Italie a été détruit violemment, que les princes italiens ont été chassés, le Pape dépouillé; la péninsule transformée en une puissance de premier ordre.

C'est en vertu de ce même principe que la Prusse a enlevé le Holstein et le Schleswig au Danemark, refoulé l'Autriche jusqu'à Pesth, médiatisé les princes allemands, annexé l'Alsace et la Lorraine, changé l'Allemagne en un empire unitaire dont les frontières ont été portées jusqu'aux Vosges.

C'est le principe des nationalités qu'invoque aujourd'hui la Russie pour constituer, à la place de l'empire ottoman, de petits Etats slaves, incapables de subsister par eux-mêmes, qui seront forcément dans le vasselage, sous le protectorat du czar et qui étendront sa puissance de la mer Noire à l'Adriatique.

Mais ce principe, si fatal au repos de l'Europe et à la grandeur de la France, nous ne devons pas oublier que c'est l'empire qui l'a imaginé, qui l'a lancé dans le monde et qui l'a fait prévaloir, avec le concours des républicains, par haine du catholicisme.

C'est Napoléon I^{er} qui l'a formulé pour la première fois, en vue de justifier, par une théorie complaisante, les conquêtes auxquelles l'entraînait son insatiable ambition. Il se vantait, à Sainte-Hélène, d'avoir voulu constituer en Europe trois grandes nations: l'Italie unifiée, l'Allemagne unifiée et la France à laquelle du moins, dans ses rêves rétrospectifs, il prétendait avoir voulu conserver une situation prépondérante. Le système des nationalités, rejeté dans l'oubli à la chute du premier Bonaparte, mais repris et développé par les professeurs des Universités allemandes, s'est produit de nouveau en 1848 dans les discussions du Parlement de Francfort et les conciliabules des conspirateurs italiens; il a servi de prétexte aux révolutions qui ont bouleversé à cette époque tous les Etats de la péninsule et aux troubles dont l'Allemagne a été agitée.

Napoléon III l'a retrouvé dans l'héritage du chef de sa maison tout comme dans l'enseignement des Ventes de la Jeune Italie, et s'est empressé de le mettre en pratique dans l'espérance qu'il lui fournirait le moyen de rallier les révolutionnaires de toutes les nuances, républicains ou autres à la cause de l'empire.

L'unité italienne a engendré l'unité allemande qui n'a pu sachever qu'au prix de notre sang, de nos provinces, de notre or. Aujourd'hui enfin, le panslavisme apparaît à l'horizon comme la dernière expression du système des nationalités et le dernier terme de ce nouvel équilibre qui doit consacrer à jamais la décadence de notre pays.

Sans doute, cette situation si dange-

reuse pour nous, n'est pas absolument sans remède. Il serait encore possible à un pouvoir vraiment national de relaire, suivant une noble parole, la fortune de la France, en cherchant un point d'appui dans la défense du catholicisme et des intérêts conservateurs.

Proudhon a dit, avec raison, qu'au fond de tous les débats politiques, se trouvait toujours une question de théologie. Nous faisons depuis vingt-cinq ans une déplorable expérience de la justesse de cette assertion. La cause de notre décadence et de notre abaissement se trouve dans la politique antireligieuse de l'empire, si docilement servie et si malheureusement continuée par les républicains. Si nous ne nous préoccupons que des intérêts de l'Eglise, nous regarderions en pitié cette conjuration de toutes les factions révolutionnaires contre le catholicisme; car nous savons d'une manière infaillible à qui doit rester la victoire. Mais la France est en jeu dans cette guerre insensée, et la France n'a pas, comme l'Eglise, des promesses d'éternelle durée.

Figaro.

LE GÉNÉRAL HENRI D'ORLÉANS

Ce n'est pas sans intention que j'écris ici, en sous-titre de cette lettre: *Le Général Henri d'Orléans*, et non pas, comme on le dit ordinairement, *Son Altesse Monseigneur le duc d'Aumale*. Duc, il l'est, de par l'armorial de la noblesse française; Monseigneur, il l'est de par sa situation princière; Altesse, il l'est de par sa naissance royale. Mais général, il l'est par son travail, par son mérite, par lui-même, et, de plus, par le goût particulier, par l'aptitude spéciale qui l'ont de tout temps porté vers les choses militaires.

C'est surtout et avant tout ce titre d'officier français qui flatte le duc d'Aumale. Je le savais d'ailleurs par un intime de la famille, et tandis que les autorités civiles et les chefs militaires lui donnaient de l'Altesse et du Monseigneur, je m'attachai tout particulièrement à l'appeler constamment « mon général. » On m'avait prévenu que, de la sorte, un accueil bienveillant encore me serait fait, — et les choses se sont passées comme l'avait prédit le respectueux ami en question, dont le nom brûle le bout de ma plume. Je serai bien surpris si, avant la fin de cette lettre, je n'ai pas laissé échapper le prénom de Clément ou le nom de Laurier.

L'exil a certainement été l'un des gros griefs du duc contre l'Empire; mais ce qu'il lui reprochait au moins autant c'était de l'avoir empêché, pendant vingt ans, alors que, comme homme, il était dans toute sa virilité, sa jeunesse et son ardeur, d'endosser un uniforme militaire et de faire le métier de soldat.

Il ne faut pas avoir vu longtemps le général Henri d'Orléans pour voir qu'il aime la noble profession des armes. Durant les derniers jours du voyage, j'ai eu maintes fois l'occasion de l'approcher, de l'étudier sans qu'il s'en doutât, et jamais je

ne l'ai pris en défaut. A toute heure, à toute minute, j'avais un officier général absolument correct, un commandant de corps d'armée, songeant à tout, n'oubliant aucun détail et uniquement préoccupé « du bien du service et de l'exécution des règlements militaires » comme dit la Théorie.

Je vous garantis, pour l'avoir vu, que bien sincèrement et sans la moindre affectation — le duc d'Anmale a reçu le Maréchal et le ministre de la guerre avec le respect dû à ses supérieurs hiérarchiques, et que, lorsque le chef suprême de l'armée a bien voulu complimenter le général commandant le 7^e corps sur la bonne tenue de ses troupes et sur le degré d'avancement des travaux de sa région, il en a éprouvé la même joie que tel autre général, né tout autre part que sur les marches du trône de France. Il avait travaillé sans relâche pour arriver à satisfaire le ministre et le Maréchal, et l'expression d'un blâme, si elle avait été nécessaire, l'aurait atteint tout comme un autre, — il le savait et le désirait même. On aime la vérité lorsqu'on l'a apprise dans le malheur; et j'ai rarement vu prince allant la chercher aussi franchement que lui, dans les rangs lorsqu'il est en tenue, dans la foule lorsqu'il est en bourgeois.

Les Parisiens connaissent presque tous cette physionomie sympathique dont je ne veux pas m'occuper, — je n'ai vu que le général, je ne parlerai que du général.

Grand, mince, élancé, le duc d'Anmale portait et porte encore la tenue de campagne, c'est-à-dire le pantalon de cheval, rouge à bande noire, dans la botte de gros cuir, ornée d'un éperon d'or. La pelisse noire d'état-major est soutachée de galons de même couleur, et, sur les manches sont fixées les trois étoiles du divisionnaire, qu'il a gagnées, — voici déjà trente-trois ans, — car il a été promu au grade de général de division le 3 juillet 1843.

La moustache grise retombe sans apprêt sur la lèvre qu'elle cache et rejoint la royale, qu'il porte plus mince que beaucoup d'autres officiers. Le visage est long et un peu maigre, le teint chaud et sanguin. Les cheveux, un peu plus blancs que la barbe, sont abondants, sauf sur le crâne où le fringant Africain d'autrefois commence, hélas ! à les ramener un peu.

L'œil est toute une révélation, petit, fin, d'un bleu clair et loyal, si je puis me permettre cette expression.

Lorsque le duc d'Anmale dit qu'il ne fait pas, ne veut pas faire et ne peut pas faire de politique, on sent, en le regardant en face, qu'il est sincère et qu'il dit vrai; il n'y a pas d'arrière-pensée dans ce regard. Mais aussi il renferme une force de pénétration assez curieuse à observer. Généralement bon — sauf lorsqu'il se laisse aller à parler de la dynastie corse — il est perçant comme une vrille et va chercher la vérité au fond des yeux de son interlocuteur.

Le caractère général de la physionomie est la douceur, l'aménité mélangées d'une certaine rondeur militaire qui doit beaucoup séduire ceux qui l'approchent. Le mot du régiment, cette sorte d'argot de l'épanlette lui vient facilement aux lèvres, mais sans qu'il aille jusqu'à poser pour le major casseur d'assiettes, dont nous connaissons tous les allures bravaches et soldatesques.

Lorsque l'on a causé seulement dix minutes avec lui, il a bien vite laissé échapper sa secrète passion; avant d'être royaliste, Henri d'Orléans est Français; avant d'être prince il est militaire, il aime au-dessus de tout sa patrie, cette patrie dont une République l'avait privé et qu'une autre République lui a rendue; il l'aime et la sert dans la forme la plus pure du service qu'on peut lui rendre, dans l'expression la plus loyale du dévouement qu'on peut lui montrer, il la sert en soldat — et en soldat honnête.

L'hôtel qu'il habite à Besançon est la demeure réglementaire de tous les généraux qui l'ont précédé dans ce poste; c'est l'hôtel de la division, situé rue Sainte-Anne, une petite rue froide et calme comme le sont les ruelles de province, mais dont une des extrémités est vigoureusement éclairée par un paysage de montagnes à forte végétation.

Rien de saillant dans ce logis tout militaire; un concierge, une cour, un poste où se tiennent les plantons.

J'ai toujours vu le service d'honneur fait par des chasseurs à pied, c'est peut-être un hasard, mais mon esprit acceptait volontiers une prédilection pour ce corps d'élite qui portait à sa création le nom de « chasseurs d'Orléans. »

Dans le bâtiment principal, dont la construction remonte à Louis XIV, on trouve en entrant à droite la salle à manger des plus simples, à gauche les bureaux où se tiennent les officiers de l'état-major, MM. les chefs d'escadron Guioth, Bourcart, les capitaines Allaire, Ph. de Piépape, Besson, un autre bureau pour le sous-chef et le chef d'état-major, le colonel Beaugois et le général Forgemol, qui était, je crois, à la deuxième armée de la Loire.

Ces officiers d'ordonnance qui l'entourent sont M. Perrot de Chazelles, un élégant officier de hussards, et le fils du nouveau ministre de la guerre, M. Berthaut, un tout jeune lieutenant au 133^e de ligne.

Les appartements sont au premier et donnent sur le jardin; ils sont aussi fort simples; la bibliothèque est presque uniquement composée d'ouvrages militaires, car le général ne flâne jamais; ce n'est pas sans une petite pointe de regret que ses officiers, au lendemain d'un bal ou d'une fête, constatent qu'il est toujours et quand même levé, rasé, habillé et assis à sa table de travail dès six heures du matin. L'habitude qu'il a prise d'être constamment occupé lui a donné une singulière facilité dans le travail; c'est ainsi qu'en descendant de cheval, après huit et dix heures de trotte, il dictait dernièrement ses ordres de mouvement et paraissait frais et dispos, pendant que d'autres, plus jeunes, éprouvaient une grande envie de retirer leurs bottes et de se reposer un peu.

Bien plus facile à servir que beaucoup de parvenus de notre connaissance, il n'a auprès de lui que Charles, son valet de chambre, pour lequel il conserve une douce et triste affection. C'est Charles qui a soigné son fils, le duc de Guise, dans la pénible maladie qui s'est si cruellement terminée, et je serais bien surpris si le maître se séparait de son serviteur avant que Dieu en ait décidé.

C'est dans cette retraite, sévère comme l'uniforme et dans ce jardin qui l'égaie un peu, que le duc d'Anmale a donné un certain nombre de fêtes à la Société bison-tine. C'étaient des fêtes de jour pour la plupart et beaucoup de monde y venait; car si, dans le fond du caractère franco-comtois, on retrouve un grand amour de l'indépendance, il est juste de dire que cet attachement aux idées libérales est exempt d'exagération et de parti-pris.

Le général connaît admirablement le terrain de sa région pour l'avoir parcouru de sa personne dans tous les sens. Un jour qu'habillé en bourgeois il avait voulu monter jusqu'à Gérardmer pour voir de ses yeux notre nouvelle frontière, il fut témoin d'un fait touchant.

Il était arrivé jusqu'à la gorge de Schüll et de là contemplait la belle vallée alsacienne, Münster avec son clocher rouge et Turckteim où Turenne fut vainqueur aussi; et tout en regardant tristement cette terre, française sous nos rois et prussienne aujourd'hui, il s'approchait d'un chalet fort beau, admirable habitation d'un riche alsacien que je ne veux pas nommer.

— Vous êtes militaire, lui dit tout à coup un garde qui débouche au tournant

de la route.
— Je ne le nie pas, répond le général.
— Eh bien ! ajouta l'autre en baissant la voix, n'allez pas là-dedans; les Français ne doivent pas y entrer depuis qu'on y reçoit à table des Prussiens.

— Le souvenir de la France est-il donc effacé de ces cœurs ? demanda le duc un peu tristement.

— Non, fit simplement le vieux garde-chasse; et, pour accentuer sa réponse, il montra d'un geste trois petites voitures qui montaient en serpentant le long de la montagne.

Très intrigué, le général attendit quelques instants. Les voitures arrivèrent au sommet, à la limite marquée des couleurs de deuil noir et blanc. Des hommes en descendant, firent quatre pas de l'autre côté de la borne-frontière et, s'étant découverts, crièrent tout d'une voix : Vive la France !

C'étaient des ouvriers et des paysans de la vallée qui venaient, par partie de plaisir, en terre française pour retourner ensuite tristement vivre et travailler sur la terre conquise, à laquelle la nécessité les attache.

En me contant ce souvenir, Henri d'Orléans avait la voix émue et, malgré lui, une petite larme parut, qu'il essaya de renfoncer brusquement.

Celui-là est bien un français, c'est bien l'homme qui, à Trianon, lorsque Bazaine lui dit « qu'après le 4 septembre il n'y avait plus de gouvernement, plus d'armée, plus d'empereur », lui répondit simplement :

— Il y avait encore la France, monsieur.

Henri CHABRILLAT.

Le *Monde* et l'*Univers* publient la dépêche suivante :

Vienne, le 18 septembre.

Il n'y a rien de fondé dans la nouvelle publiée par les journaux et correspondances sur une maladie du comte de Chambord. Monseigneur est en parfaite santé et va quitter Frohsdorf dans quelques jours pour assister au mariage de son neveu, le comte de Bardi, qui épouse en secondes nocces une princesse de Portugal, une des plus jeunes filles de la veuve du roi don Miguel, en résidence au château de Brounbach, dans le grand duché de Bade.

INFORMATIONS

M. Emmanuel de Mac-Mahon, second fils du Maréchal président de la République, figure le onzième, sur 348, dans la liste de classement de deuxième en première division, à l'Ecole militaire spéciale de Saint-Cyr.

M. le duc Decazes vient de s'adjoindre comme sous-chef de cabinet le jeune marquis de Beauvoir, ami intime et secrétaire de M. le comte de Paris.

On vient de terminer au ministère de l'intérieur l'état récapitulatif de la publication des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières antérieures à 1790.

Ce travail très intéressant va être prochainement livré à la publicité.

Il est classé, pour les archives civiles, en six séries, savoir : actes du pouvoir souverain, cours et juridiction, administrations provinciales, instruction publique, féodalité et bourgeoisie, fonds divers; et pour les archives ecclésiastiques, en trois séries : clergé séculier, clergé régulier, fonds divers.

Quatre-vingts départements ont entrepris ces inventaires; six n'ont encore rien fait. Les départements les plus avancés dans leur publication sont les Basses-Pyrénées (6 vol.), la Côte-d'Or (4 vol.), la Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, chacun (3 vol.).

Les villes qui se sont occupées d'imprim

mer leurs archives sont : Grasse, Bar-sur-Seine, Narbonne (2 vol.), Lyon (2 vol.), Uzès, Roubaix, Albi, Gaillac, Toulon, Sens et Loudun.

LE RÉSERVISTE QUAKER.

Le conseil de guerre de Marseille a jugé la curieuse affaire d'un réserviste du Vigan, qui a refusé à Nîmes de recevoir son fournilment, alléguant qu'il était quaker.

Le prévenu Nissolle est un garçon de vingt-huit ans, appartenant à une riche famille du Vézès et qui dirige une maison de draperie. Appelé à faire partie de la réserve active pour la période d'instruction de vingt-huit jours, il arrivait au régiment, à Nîmes, le 21 août dernier.

On procéda aux opérations d'usage, habillement, équipement, armement : il ne fit aucune difficulté pour recevoir les effets, mais il se refusa énergiquement à prendre le fusil, disant que sa religion l'empêchait de se servir d'armes contre ses semblables et citant à l'appui de son dire les versets de l'Évangile.

Et comme on lui objectait que rien pour le moment ne l'obligeait à s'en servir, il répondit que ce serait mentir à sa conscience que d'accepter un fusil avec la résolution bien arrêtée de n'en pas faire usage.

Tous les protestants zélés ont pris fait et cause pour le jeune quaker et les pasteurs ont rédigé des mémoires en sa faveur.

A l'audience, l'accusé a renouvelé ses déclarations.

Le rapporteur lui ayant demandé : — « Si vous vous trouviez en présence d'un individu qui en voudrait à votre existence et si vous aviez une arme à la portée de votre main, que feriez-vous ? »

Nissolle lui répondit avec sang-froid : — « Je ne saisis pas cette arme et me confierais à Dieu. »

— Si un assassin, lui a demandé à son tour le président, menaçait la vie de votre père, que feriez-vous ?

R. Je tâcherais d'empêcher le meurtrier sans employer une arme.

— Et si vous n'y parveniez pas, le laisseriez-vous tuer ?

R. Oui, mon colonel.

Cette réponse a produit, comme bien l'on pense, sensation dans l'auditoire.

Le commissaire du gouvernement a requis une condamnation peu sévère.

M^e Silvestre, défenseur, a signalé ce fait que de 1858 à 1865, trois quakers ont été dispensés du service militaire et ont été employés dans les bureaux ou les hôpitaux.

Dans cette famille patriarcale de Nissolle, composée de six personnes seulement, on met tous les jours quinze couverts. Les pauvres sont invités à venir s'y asseoir.

Le conseil, après quelques instants de délibération, a condamné Nissolle à deux mois de prison et aux frais.

Après quoi il sera obligé de faire ses vingt-huit jours sous peine d'être de nouveau traduit en conseil de guerre, comme récidiviste.

La famille Nissolle assistait à l'audience ainsi que M. Béziers, pasteur à Marseille, et un pasteur de Nîmes.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Dernièrement a eu lieu une grande manifestation religieuse à Lyon. Un pèlerinage solennel s'est rendu à Fourvières. Dans les rangs des fidèles se trouvait M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan.

Plusieurs discours ont été prononcés

par les cercles catholiques de Lyon. Le plus marquant est celui de M. de Mun, rappelant la guérison miraculeuse opérée, il y a quelques semaines, dans un village de la région, à Labarre, où l'on croit qu'apparut à Constantin, la croix qu'il plaça ensuite sur les étendards romains. M. de Mun a dit que la France ressemblait à cette mère qui, guérie en embrassant la croix, prit successivement les enfants et les éleva en l'air comme pour les présenter au Crucifié. Ainsi la France, dans ses malheurs, s'est rapprochée de la croix et, soulagée, préservée, sinon encore guérie, elle élève et présente au divin Crucifié ses fils, membres des associations catholiques et des cercles ouvriers, espoir et ouvriers de la rénovation sociale, de la résurrection de notre ancienne grandeur nationale.

On lit dans la *Gazette de France* :

L'*Armorique* annonce que M. Lucas, docteur en droit, substitut à Saint-Brieuc abandonne la magistrature et devient professeur de droit civil à la faculté libre catholique d'Angers.

Nous ne laisserons pas M. Lucas descendre de son siège, sans rendre hommage à la distinction et à la solidité de son talent. Et nous sommes sûrs que ses chefs hiérarchiques et le barreau s'associeront aux éloges bien mérités que nous adressons à ce jeune magistrat.

On remarque dans le programme des cours de la faculté de droit catholique d'Angers, publié aujourd'hui pour l'année scolaire 1876-1877, que cette faculté a toutes les chaires qui existent à la faculté officielle de Paris (celle qui en a le plus) et qu'elle professe, en outre, les chaires de droit canonique et de droit naturel qui n'existent pas dans les facultés de l'Etat.

On va s'occuper dit un journal de Lyon, avec une nouvelle activité de la grande question de l'université catholique de notre ville.

Le moment paraît venu d'ajouter une ou plusieurs autres facultés à la faculté de droit déjà fondée. Si nous sommes bien renseignés, les évêques de la région se réuniront, vers le milieu du mois prochain, pour se concerter à cet égard et prendre des mesures efficaces.

Le *Rappel* est continuellement à la recherche des abus occasionnés par l'intolérance cléricalle.

Le *Rappel*, tout le premier, abuse énormément de l'indulgence de ses lecteurs.

HENRI NADAL

LES GRANDES CHOSES QU'ON PEUT FAIRE AVEC UN SOU :

L'Œuvre de la Propagation de la Foi vient de publier le compte-rendu de ses recettes et dépenses pour 1875. On sait que chaque associé ne donne qu'un sou par semaine.

Les recettes se sont élevées pour le monde entier à 5,797,463 fr.; la France à elle seule a donné la somme énorme de 3,902,083 fr.

Les missions d'Europe ont reçu 967,348 fr.; d'Asie, 2,936,262 f.; d'Afrique, 705,378 fr.; d'Amérique, 808,940 fr.; d'Océanie, 533,497 fr. et les frais divers 359,243 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le *Journal officiel* rappelle que la loi soumettant à l'autorisation des préfets les réunions publiques ayant pour objet de traiter de matières politiques ou religieuses, est toujours en vigueur. Les infractions seraient poursuivies correctionnellement.

Sur la liste de classement de sortie des élèves de Saint-Cyr de seconde année, nous voyons figurer M. Guéguen, fils du chef de station télégraphique, à Cahors, et M. Lacombe, fils d'un ancien militaire en retraite à Cahors. Nous avons déjà signalé M. Florentin.

LES RÉSERVISTES.

Le Temps constate avec satisfaction que les ordres du jour des commandants de corps d'armée s'accordent pour donner aux réservistes un témoignage de satisfaction pour l'esprit de discipline, la bonne conduite et la bonne volonté dont ils viennent de faire preuve dans leur période d'instruction. « L'institution de la réserve a bien réussi, et l'appel sous les drapeaux chaque année, de diverses classes de réservistes a été parfaitement accepté par la population, subie avec bonne volonté par les réservistes eux-mêmes et fort bien utilisé par nos officiers de l'armée active. La satisfaction manifestée par les généraux commandants de corps d'armée sera partagée par le pays tout entier.

Après ses renseignements généraux, le Courrier de Tarn-et-Garonne nous apporte quelques lignes plus particulièrement flatteuses pour nos compatriotes :

Dès les premiers jours, l'ensemble était excellent et nos réservistes rangés en bataille ressemblaient à de vieilles troupes. A la vérité, il y en avait beaucoup parmi eux qui avaient déjà reçu, en 1870, le baptême du feu, et pour lesquels le coup de fusil et les grandes manœuvres n'étaient pas une nouveauté. On sait, en effet, que la plupart des jeunes gens que l'on avait encadrés dans les 11^e et 20^e régiments de ligne, venaient du Gers et du Lot, et on sait aussi la part glorieuse, mais hélas ! infortunée, que les mobiles de ces deux départements ont pris aux terribles événements de la campagne de France.

Ils avaient donc appris à l'école du malheur la véritable école du soldat et ont bientôt pris les allures militaires ; les quelques changements qui ont été apportés à la théorie et au maniement de l'arme ne les ont pas longtemps surpris, et dans peu de jours on a pu leur faire faire l'application du service en campagne. Sous les armes, il n'y a donc que des félicitations à adresser aux officiers et soldats de la réserve des 11^e et 20^e régiments de ligne ainsi qu'à ceux des autres corps.

En ville, le plus bel éloge que nous puissions faire de cette troupe, est de constater que dans 28 jours, sur 3,600 hommes environ, il n'y a pas eu un seul procès-verbal dressé contre eux. Empressons-nous, au contraire, de publier que deux de ces jeunes gens,

dont nous regrettons de ne pouvoir faire connaître les noms, ont été mis à l'ordre du jour, pour avoir immédiatement rendu une somme de 200 fr. qu'ils avaient trouvée.

Nous devions donc nos plus sincères félicitations à tous ces jeunes gens et c'est de grand cœur, que, nous faisant l'écho d'une bonne partie de la population, nous les leur adressons.

Nous lisons dans l'Echo de la Dordogne :

Nous avons raconté que, parmi les réservistes versés au 50^e de ligne, figurait un jeune soldat de première classe, qui portait sur sa poitrine la croix de la Légion-d'Honneur. Cet homme se nomme Maxime Rebeyrol : il habite Sarliac, canton de Savignac-les-Eglises. Voici l'acte d'éclat qui a valu à ce brave la croix de la Légion-d'Honneur :

Un jour, dans les environs du Mans, se trouvant de grand garde, il vit venir à lui un officier supérieur prussien, suivi de deux cuirassiers, qui lui servaient d'escorte. Dès qu'il le jugea à portée, Rebeyrol ajusta l'officier, qui tomba roide mort. Les cavaliers dégainèrent et se précipitèrent ventre à terre du côté où était parti le coup. Le soldat les attendit de pied ferme. Il en abattit un premier d'une balle et tua le second d'un coup de sabre-baïonnette. S'emparant alors des dépêches dont était porteur l'officier ennemi, il les emporta pour les remettre à ses chefs. Elles étaient de la plus haute importance.

Rebeyrol appartenait alors au 32^e régiment de marche.

Les officiers de la réserve reviennent enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu dans les régiments.

Non seulement, dit la Patrie, leurs collègues de l'armée active se sont montrés pleins de cordialité et de sympathie, mais encore ils se sont mis entièrement à la disposition des nouveaux venus pour compléter leur éducation militaire.

Cet empressement a porté ses fruits et les 200,000 réservistes appelés cette année aux manœuvres ont, par leur conduite, leur application et leur attitude générale, dépassé toutes les espérances. C'est ainsi que, dans certains régiments, l'œil exercé avait peine à reconnaître ces troupiers de vingt-huit jours.

Les réservistes de 1868 et 1869 formeront donc un excellent noyau

pour l'armée territoriale, dans laquelle ils vont passer en 1877 et 1878.

Ces résultats méritent d'autant plus d'être signalés que le problème n'était pas sans difficulté. Cette année, pour la première fois, en effet, on appliquait sur le terrain les nouveaux règlements dont viennent d'être dotées l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie.

BULLETIN VINICOLE

VENDANGES — Prix des Vins.

Béziers, 15 septembre.

Il est difficile, au milieu du mouvement d'affaires créé par les premières transactions en vins nouveaux, de se faire une idée précise et exacte de la situation vinicole.

D'abord je dois vous aviser que les premières cueillettes n'ont pas confirmé les évaluations de la récolte, que la généralité des producteurs portaient il y a huit jours à 2/3 du rendement de l'année dernière; c'est tout au plus, paraît-il, si on obtiendra la moitié en moyenne.

Mais, d'un autre côté, toutes les prévisions sur la qualité ont été dépassées. Le fruit a la peau veloutée et tendue; mûri sans pourriture, il promettait bien ce qu'il a donné, un liquide de belle couleur et riche en alcool; mais qui pouvait espérer que les vins de plaine, les aramonts des bords de l'Hérault, donneraient 8 et 9 degrés? Et les autres qualités sont à l'avenant.

Voici comment peuvent être établis, en moyenne, les prix d'aujourd'hui suivant les offres et les demandes connues :

- Aramonts de plaine, 10 fr. l'hect.
- Aramont de Soubergne, 12 —
- Montagne (1^{er} choix), 20 —

Carcassonne, 16 septembre.

Partout on vendange avec activité et les nombreux travailleurs qui nous arrivent soit du haut Languedoc, soit de l'Ariège, sont immédiatement utilisés.

Les renseignements que nous recevons chaque jour sur le rendement de la récolte, viennent confirmer ceux que nous avons déjà. Il est aujourd'hui avéré que la récolte sera médiocre et bien au-dessous de la moyenne.

Si la quantité nous fait défaut, nous aurons au moins la qualité. C'est à tous les points de vue préférable.

Narbonne, 16 septembre.

De quelques renseignements pris de

divers côtés, il résulterait que la récolte de notre région pourrait être de moitié inférieure à celle de l'an dernier. Il y a peut-être exagération; mais le déficit est certain, et on peut raisonnablement dire que la récolte sera d'un tiers inférieure comme quantité à celle de 1875. Ainsi les bonnes qualités sont en faveur, et on a pu constater une hausse sérieuse de 2 à 3 fr. par hectolitre.

Perpignan, 14 septembre.

Les vins seront de qualité supérieure dans les Pyrénées-Orientales à moins de fortes pluies pendant les vendanges.

L'état de maturation des fruits est retardé comparativement aux années précédentes par suite du mauvais temps en avril, mai et juin. Les vendanges ne commenceront donc que plus tard; les raisins sont encore moitié verts.

La plaine de Perpignan et les territoires voisins sont particulièrement favorisés.

L'oïdium a beaucoup attaqué les souches du côté d'Elne, et il a fallu souffrir une fois de plus pour vaincre la maladie.

La pyrale a exercé ses ravages sur le littoral méditerranéen et dans la Salanque.

Dieu merci, nous n'avons nulle part aucune trace de phylloxera.

En comparant la récolte à celle des années ordinaires, soit à cause de la pyrale, de la sécheresse, de l'oïdium ou des trombes, on peut évaluer à moitié produit. Tel est l'avis universel que corroborent des renseignements puisés à bonne source.

Auxerre (Bourgogne), 14 novembre.

Si la deuxième quinzaine de septembre ne nous ramène pas un temps sec et chaud, il faudra renoncer à l'espérance même d'une récolte passable en qualité. Nos vigneron sont désolés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 20 septembre.

Le voyage entrepris hier matin par le président de la République pour juger de visu de l'instruction militaire des 3^e et 4^e corps d'armée, sera le dernier.

Les observations que le président aura faites, ainsi que celles du ministre de la guerre, seront l'occasion de nouvelles instructions destinées à modifier certains détails d'application du

multe et il cessa d'avancer.

L'incendie croissait toujours, le village fut en un instant livré tout entier aux flammes. Le lac semblait être de feu. On voyait des barques se détacher de la rive et faire force de rames. L'incendie les éclairait d'une ardente clarté qui diminuait à mesure qu'elles s'éloignaient. Peu à peu elles blanchissaient à l'horizon, disparaissaient, reparaisaient encore jusqu'au moment où elles se perdaient tout à fait dans l'obscurité de la nuit.

Le batelier voulait parfois se précipiter dans cette bagarre, mais il était retenu par le souvenir de celle qu'il avait laissée seule dans sa pauvre cabane.

Pendant qu'il hésitait ainsi il entendit un bruit de pas. Il se cacha derrière un vieux tronc d'olivier, et grâce à la lueur des flammes, il vit une femme qui marchait portant un nourrisson dans ses bras, avec une petite fille qui s'attachait à son tablier, et entraînant une vache derrière elle. L'animal se tournait de temps en temps vers le hameau; il regrettait sans doute la crèche qu'il abandonnait et se mit à mugir. On entendit alors à différentes distances et de divers côtés des mugissements qui répondirent au premier. C'étaient d'autres malheureux qui fuyaient avec leur famille, leur vache et tout ce qu'ils avaient pu emporter.

nouvel armement et de la nouvelle tactique.

Bruxelles, 20 septembre.

Voici la substance exacte du message que M. de Manteuffel a été chargé de communiquer :

« L'empereur d'Allemagne assure au tzar qu'il n'a pas oublié la neutralité de la Russie en 1870, mais que l'Allemagne conservera dans les affaires d'Orient son indépendance complète et en cas de guerre, prévision d'ailleurs improbable, elle conservera la neutralité absolue en réservant sa liberté d'action. »

Belgrade, 20 septembre.

Une dépêche du général Tcherniaeff annonce que, malgré la suspension des hostilités, les Turcs ont dirigé dimanche une violente attaque contre Bobovitch.

Le gouvernement serbe a envoyé une communication aux puissances pour leur dénoncer cette agression; qui est contraire aux promesses de la Porte, et les informer que, malgré cela, il a réitéré au général Tcherniaeff l'ordre de se tenir strictement sur la défensive, si les Turcs ne l'attaquent pas, en attendant la conclusion d'un armistice plus régulier.

Paris, 21 sept.

Les rapports sommaires sur les élections municipales, envoyés par les préfets au ministère de l'intérieur, en attendant les rapports détaillés qui n'arriveront qu'après les communications des procès-verbaux de toutes les communes, constatent que ces élections se sont accomplies partout au milieu du plus grand calme, et que, bien qu'elles aient revêtu un caractère local plutôt qu'un caractère politique, l'ensemble doit en être considéré comme très-satisfaisant au point de vue constitutionnel.

Bourse de Paris

Cours du 21 septembre.

- Rente 3 p. %..... 71.50
- 4 1/2 p. %..... 103.00
- 5 p. %..... 106.62 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 20 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.700 »	3.700 »
Crédit foncier.....	745 »	753 »
Orléans-Actions ...	1.080 »	1.088 75
Orléans-Obligations.	331 75	331 50
Suez.....	536 25	536 25
Italien 5 %.....	73 70	73 75

Michel reconnut cette femme, s'avança, et l'appela par son nom :

— Qu'y a-t-il donc ? lui demandait-il, puis-je vous être utile en quelque chose ?

— Les soldats du monastère ont mis le feu au pays, répliqua l'infortunée, et ils tuent tous ceux qu'ils peuvent prendre. Nous sommes ruinés, nous sommes perdus. Oh ! miséricorde ! quels malheurs j'ai vus ! cette nuit est la dernière pour Limonta, le Seigneur veut nous faire expier quelque grand péché. Michel, ajouta-t-elle d'une voix suppliante, puisque la Providence vous a envoyé vers moi, faites-moi la charité de m'aider à emmener cette bête, le seul bien qui me reste pour nourrir mes pauvres enfants.

Le batelier prit le lien de la vache dans la main droite, mit sur son bras gauche la petite fille qui suivait à pied sa mère et qui s'efforçait de lui tenir pied.

Ils marchèrent ainsi vers Bellagio.

— Que le seigneur vous récompense, vous et vos morts ! disait cette malheureuse femme, la charité que vous faites à une pauvre veuve aura plus tard sa récompense, et le Seigneur en tiendra compte à l'âme de votre fils Arrigozzo.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

21 septembre 1876 (46).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XI.

(Suite.)

Celui-ci assis sur un petit escabeau, les coudes appuyés sur les genoux et la tête dans les mains, semblait pleurer.

Enfin il se leva et s'approcha de sa femme. On aurait dit qu'il voulait lui adresser quelques bonnes paroles, qu'il voulait par quelques caresses effacer le chagrin que sa brusquerie récente avait pu lui causer, mais il ne dit que ces mots :

— Eh bien ! Marthe, je vous obéirai, je mangerai pour vous satisfaire.

En effet, il se mit à manger.

— Ecoutez, Marthe, reprit-il quelques

minutes après, demain, je dois conduire à Dervio le syndic de notre village; avec le prix du passage nous lui ferons dire une messe. Nous la ferons dire à Lugano ou le culte n'est pas interdit.

— J'en ai déjà fait dire une, répondit Marthe; et lui montrant la quenouille.

— Voyez-vous cette laine ? elle appartient au curé de Lugano et je la file pour lui payer la messe.

Le batelier mordit ses lèvres pâles et tremblantes, et pouvant à peine comprimer ses sanglots il éprouva pour sa vieille compagne une compassion, une tendresse, un sentiment qui avait quelque chose de plus saint, et je dirai même de plus suave que l'amour fervent de la jeunesse.

CHAPITRE XII.

L'heure était avancée. On n'entendait que le mugissement du lac couvert de temps à autre par le frémissement du vent dans les branches des châtaigniers qui couvraient la cabane du passeur.

Tout à coup le chien se lève, tend l'oreille et commence à gronder. Il court ensuite vers la porte en aboyant avec colère. Michel et sa femme écoutent attentivement; ils n'entendent aucun bruit extraordinaire.

Le mari ouvre la porte, sort et en-

tend dans le lointain du côté de Limonta aboyer un autre chien, le chien du pêcheur. Il monta alors sur un rocher qui se trouvait derrière sa maison, regarda du côté du village, vit le ciel tout en feu et s'aperçut que les sommets des collines répercutaient une clarté changeante comme la lueur d'un incendie.

— Le feu est à Limonta ! s'écria-t-il aussitôt et il s'élança pour aller porter aux incendiés le secours nécessaire.

— Que Dieu vous protège ! lui cria sa femme, et rentrant à la maison elle s'agenouilla pour prier le Seigneur.

Michel en courant entendit des cris qui venaient du village. Peu après il entendit d'autres qui s'élevaient de tous côtés. D'abord il les distinguait parfaitement, mais peu à peu ils se confondirent et ne formèrent plus qu'une immense clameur.

Arrivé sur une hauteur qui dominait le village, il put s'assurer que l'incendie avait été allumé à dessein, car les deux maisons placées aux extrémités du hameau étaient en feu. Il prêta l'oreille attentivement, et dans cette rumeur et cette confusion il distingua des cris de menace et de blasphème. Il fixa ses regards sur cette scène de désolation et vit briller des cuirasses et des lances. Il comprit alors quelle était la cause de ce tu-

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du 15 septembre.

Les voies de communication entre le sud de la Chine et la mer (2^e article, fin), par Girard de Rialle.

La question maritime. — Marine de l'Etat (2^e article), par Béléguic.

Les communications entre la France et l'Angleterre (2^e article), par Amédée Sébillot.

La machine Gramme, par G. Bertrand.

La coopération en Angleterre, par Charles-M. Limousin.

La marine marchande en Angleterre (1^{er} article), par Edmond Barbier.

La statistique internationale des Caisnes d'épargne, par Georges Lassez.

Chronique économique.

France. — Situation agricole : Aspect des champs. — La production et le mouvement des sucres indigènes. — La consommation de la bière. — Etudes sur la bière et ses maladies, par M. Pasteur.

— Vœux agricoles des conseils généraux. — L'Institut agronomique. — Ouverture des cours. — L'exposition des insectes, par Ernest Menault.

Angleterre. — La situation économique : les chemins de fer anglais, pendant les six premiers mois de 1876, par Edmond Barbier.

Bibliographie.

La Synthèse chimique, par Berthelot. — L'Anthropologie, par Tipinard. — Mémoires politiques, par Raphaël Sonzogno.

Bulletin économique.

Actes officiels. — Comparaison des recettes de 1876 avec les évaluations budgétaires et les recettes de 1875. — Le mouvement des alcools. — Le mouvement des sucres. — Relevé des quantités de froment importés et exportés du 4^{er} août 1875 au 31 juillet 1876. — Le nouveau règlement des distilleries. — Le mouvement commercial en Autriche-Hongrie. — Le mouvement commercial en Belgique. — Le mouvement des emprunts. — Le mouvement commercial entre le Brésil et les Etats-Unis, par Georges Lassez.

Bulletin politique.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 12 (16 septembre).

Le dédoublement de la personnalité. Suite de l'histoire de Felida X., par M. le Dr Azam. — Congrès de Clermont-Ferrand. Excursion à Volvic et à Riom. Séances des sections: Section des sciences médicales, Section d'agronomie, Section d'anthropologie. — Concours de la Société royale d'agriculture d'Angleterre à Birmingham. — Académie des sciences. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 12 (16 septembre).

Jonathan Swift, sa vie et son caractère, par Léo Quasnel. — Un homme d'état indien au XIX^e siècle, suite et fin, par M. Maurice Talmeyr. — Une nouvelle traduction de Lucrèce, M. André Lefèvre, par M. Eugène Despois. — Etudes nouvelles sur l'ancienne société française. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X***. — La semaine politique. (On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'Ecole de médecine, à Paris.)

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, acides, acidités, pituites, sauteses, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, teus désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcutta, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart

de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n^o 80,446.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 42 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576

tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan, épiciers.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine : **Saint-Jean.** Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.

Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.

Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, névroses.

Dominique. Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille.

Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à **LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (ARDÈCHE)**, sous réserve de fausse distribution et ses conséquences.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurs, 33, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non-insérés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA
boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	10 — — — — —
300 — — — — —	15 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal **ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON
FLEURISTE
rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE
en bloc ou en détail

LA JOLIE PROPRIÉTÉ
de M. MAZON,
à Gouledan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste Bâtimens ruraux. — Eaux abondantes.

S'adresser à M. Rives, expert Vire. à

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les enchères auront lieu le dimanche 24 septembre courant, à 9 heures du matin, en l'étude de M^e Delpont, notaire, chez qui toute personne peut prendre connaissance du cahier des charges.

Une VIGNE, au Combel des Vins, commune de Cahors, d'une contenance de cinquante-et-une ares environ, n^o 160, section C du plan cadastral.

Avec MAISON d'habitation se composant d'un vaste bâtiment : grande cuisine, salle à manger, cave, remise au rez-de-chaussée, avec fontaine-filtre ; au premier étage se trouve une grande chambre avec balcon sur la route, autre balcon sur le jardin et trois chambres à coucher. Les galetas ont des fenêtres en mansarde et peuvent être disposés en séchoir. A côté de la maison se trouve un bâtiment comprenant étable et remise.

Les meubles et immeubles par destination sont réservés par le vendeur.

Le tout est la propriété de M. Jérôme-Auguste GUIRAUDIES, ancien huissier, demeurant à Cahors.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. — PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LA NATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18
Anciennement Compagnie Royale

Fonds de garantie : 430 millions

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 33,009,563 fr.

Arrangés payés aux Rentiers..... 135,371,154 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, à Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap^{te} Planion, à Souillac.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC
FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison YARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitienes ; Feux d'artifice.

LE BIEN PUBLIC
DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIÉS Informations rapides et précises Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS 3 mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr. Un Numéro : 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

Eaux Minérales de Miers
Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS
A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

TABLEAU DES DISTANCES
nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.